

Présence Francophone: Revue internationale de langue et de littérature

Volume 60

Number 1 *Littératures francophones: un corp(u)s étranger?*

Article 6

12-1-2003

Espace francophone et politiques linguistiques : glottophagie ou diversité culturelle?

Zacharie Nzepa

Follow this and additional works at: <https://crossworks.holycross.edu/pf>

 Part of the [French and Francophone Language and Literature Commons](#)

Recommended Citation

Nzepa, Zacharie (2003) "Espace francophone et politiques linguistiques : glottophagie ou diversité culturelle?," *Présence Francophone: Revue internationale de langue et de littérature*: Vol. 60 : No. 1 , Article 6.

Available at: <https://crossworks.holycross.edu/pf/vol60/iss1/6>

This Étude de Linguistique et de Littérature is brought to you for free and open access by CrossWorks. It has been accepted for inclusion in Présence Francophone: Revue internationale de langue et de littérature by an authorized editor of CrossWorks.

Zacharie PETNKEU NZEPA

Espace francophone et politiques linguistiques : glottophagie¹ ou diversité culturelle?

Résumé : Cette étude est l'illustration d'une situation sociolinguistique dans l'espace francophone (Afrique noire et Antilles, notamment) où la collusion des politiques linguistiques avec la politique tout court présage l'effacement progressif, quoique imperceptible, des langues vernaculaires au profit de l'affirmation de la langue française. L'organisation de la Francophonie est saisie comme l'outil privilégié de cette stratégie. La dernière partie de l'étude esquisse les préalables à une cohabitation harmonieuse des langues en contact.

Cohabitation harmonieuse des langues, conflit linguistique, effacement, francophonie, langue, politique, résistance

Toute question portant sur la langue ne s'offre pas à l'analyse sans son lot de complexités. Quelle que soit l'aspérité accrochée ou le point de vue adopté, la difficulté n'est pas aisée à démêler et pour cause : les langues sont aussi vieilles que les sociétés humaines et leurs dimensions socio-historiques et sociolinguistiques revêtent des enjeux et des défis multiples et délicats. Observons pour illustration une situation de diglossie. Le modèle de ce schéma parmi tant d'autres se lit dans la cohabitation du français avec les langues maternelles dans plusieurs régions du globe, notamment en Afrique et aux Antilles où la langue de Molière occupe une position privilégiée.

C'est pur truisme que de relever que les circonstances historiques ayant mis en contact la France et ces territoires sont coloniales. Or l'aventure coloniale a été une entreprise hautement politique. Les peuples de cultures différentes qu'elle a réunis et qui ont été appelés à communiquer se sont retrouvés en situation de diglossie : d'une part, la France impérialiste, conquérante,

¹ Glottophagie : Fait qu'une langue agresse, mais surtout, qu'elle détruit une autre ou un groupe de langues.

imbue de sa toute-puissance militaire, économique et religieuse; et d'autre part, les peuples autochtones surpris, désarmés, faibles, ébranlés malgré eux dans leurs fondements culturels et ne pouvant résister à la soumission à l'autorité et à la langue du maître français. Dans le contexte ainsi créé, la langue devient un aiguillon, une arme redoutable dont se servent les structures politiques pour consolider la mainmise de la France et l'exploitation des territoires qu'elle occupe en Afrique et aux Antilles². Les connivences entre la dynamique des langues et le pouvoir dans certaines parties de l'espace désormais dit francophone ont donné naissance aux rapports *langue dominante / langues dominées*. Tout effort de compréhension des mécanismes et des conséquences socioculturelles desdits rapports paraît, comme l'estime J. P. Jardel dans sa définition du phénomène de la diglossie, indissociable de la critique du pouvoir (*Le Grand Robert*, 1985 : 689). En remettant en cause le statut des langues vernaculaires, le pouvoir politique engendre un conflit sinon ouvert, du moins réel et suffisamment sensible pour tout observateur averti entre ces idiomes et la langue française. L'exacerbation des questions d'identité culturelle au lendemain des indépendances de la plupart des territoires de l'espace francophone défie les manœuvres d'acculturation d'une France toujours en alerte et prompte au raffinement de ses stratégies de domination. Dans cette perspective, l'école, outil classique d'expansion de la langue, fait désormais corps avec le mouvement de la Francophonie que nous tenons dans cette étude pour instrument d'une politique de phagocytose des langues maternelles au profit du français. Des analyses — nous évoquerons certaines — se sont préoccupées de l'influence ou du rôle néfaste de la Francophonie dans les conflits linguistiques ou culturels, sans toutefois insister sur le potentiel destructeur des langues maternelles par cette organisation sous le couvert de la diversité culturelle. Dans la perspective du postcolonialisme, une approche diachronique qui nous permet de fixer les repères spatiaux de l'antagonisme des langues et les efforts de résistance menée par quelques intellectuels ouvre sur la mise en œuvre de la politique glottophagique dont la Francophonie est le porte-étendard au mépris de la réflexion sur les perspectives d'une cohabitation harmonieuse des langues.

² Référence sera toujours faite à l'Afrique noire francophone et aux Antilles, dont Haïti dans une large mesure, et du point de vue culturel, à la Martinique et à la Guadeloupe, territoires administrativement et politiquement français.

Aux sources du conflit linguistique : aperçu historique et résistance

Le survol de la situation historico-politique et culturelle des zones circonscrites dans cette étude permet d'établir la genèse et l'évolution du conflit linguistique.

Le vertige du pouvoir et les pulsions hégémoniques de l'homme, dans ses rapports avec son prochain, ne connaissent aucune borne quand le déséquilibre de la balance lui est favorable. Que la langue française ait été revêtue du statut de langue dominante dans les territoires autrefois ou encore sous le contrôle de la France ne surprend aucunement au regard de la perspective historique. À l'époque coloniale, les rapports de force favorables à une France aux appétits gargantuesques lui ouvrent un champ fertile à toutes sortes d'alchimie politique pour consolider son autorité et raffermir sa puissance. La portée sociopolitique et surtout culturelle de telles opérations satisfait largement les attentes du colonisateur : les populations des territoires occupés ont été forcées à sortir de l'Histoire pour embrasser la non-histoire, à abandonner leurs langues au profit de la Langue, comprenons le français. En Afrique comme aux Antilles, ce processus de néantisation culturelle savamment organisé est mené par la France au moyen de la redoutable arme de l'école dont la mission, telle que l'attestent par exemple Snyder et Valdman, est de propager la langue et la culture française à l'exclusion des réalités des autochtones (Collectif, 1976 : 1). L'entreprise est d'autant plus facile et rapide aux Antilles que ces territoires ne connaissent pas un éparpillement des langues maternelles comme en Afrique. D'un espace à l'autre cependant, le français et son pouvoir aliénant ont pris aisément racine.

Tout compte fait, la politique linguistique française est faite d'une rigueur qui dissimule mal un certain orgueil et une ferme volonté d'assimilation des autochtones. David Tiomajou, par exemple, rapproche la politique linguistique française de celles des Allemands et des Anglais au Cameroun et remarque :

The language policy of the French in Cameroon was by far the hardest and probably the most radical. Characterized mostly by a tendency towards assimilation—that is, the absorption of other languages and cultures—the French considered their language in

most of the colonies as *la porte ouverte vers la culture, vers l'avenir, vers le progrès*. (1996 : 248-249.)

À cette fin et pendant de nombreuses décennies, les masses africaines et antillaises n'auront pour seul moule d'éducation que la langue de Molière, et partant, la culture française. Elles en ont été fascinées, les ont acceptées et les ont même revendiquées dans certaines circonstances. On peut bien dire dans ces moments-là que les résultats répondent largement aux objectifs de la métropole : la castration et la dépersonnalisation des « indigènes » sont un succès. Le mépris du créole aux Antilles ou des langues du terroir plus tard en Afrique, la recherche effrénée du prestige que confèrent la maîtrise et la pratique de la langue française occupent l'espace. Toutefois, la prise de conscience par certains autochtones formés à la même école coloniale du drame culturel des peuples nourrit les premiers actes de dénonciation de l'hégémonie culturelle française. N'est-ce pas une tendance naturelle de l'homme à se défendre en arrachant son patrimoine à toute forme d'étouffement ou d'aliénation? Le poète Du Bellay, dans son manifeste mémorable, *Défense et illustration de la langue française* (1972 : 54), n'en est-il pas une illustration dans l'histoire culturelle de la France du XVI^e siècle? Autant la sensibilité et la fierté culturelle de Du Bellay ont été touchées par le prestige grandissant du latin alors langue dominante, autant celles de certains penseurs africains ou antillais face aux influences nocives du français dans les territoires colonisés ont été fouettées. Parce que la langue française est entrée par un coup de force dans les mœurs des peuples, la résistance qu'ils engagent par le biais des intellectuels naît de leur refus de l'acculturation, de leur désir d'affirmation, leur soif d'être eux-mêmes. Ils tirent d'autres motifs de résistance soit du mépris qu'affiche le colon pour les hommes, soit du discours qu'il développe en entretenant le mythe ou le complexe de supériorité. Les Antilles s'illustrent dans ces réactions à l'oppression dont le seul aspect culturel retient notre attention.

Le Haïtien Jean Price-Mars a été l'un des premiers à jeter un pavé dans la mare coloniale. Nous sommes en 1928. Haïti, première nation nègre indépendante depuis 1804, fait face à l'occupation américaine qui durera de 1915 à 1934. *Haïti* de Robert Cornevin (1982 : 61) cerne cette période sombre qui nourrira le

nationalisme de Price-Mars; il publie *Ainsi parla l'oncle* et féconde le mouvement indigéniste en flétrissant l'acculturation des Haïtiens et surtout des élites (Price-Mars, 1983 : 8). Price-Mars inscrit sans ambiguïté la question de la langue dans la continuité culturelle et déplore l'assimilation tentaculaire de ses congénères. Son sursaut de patriotisme et le rejet de l'assimilation suscitent l'intérêt des Haïtiens pour la défense de leur authenticité et de leur génie culturel. L'élan de réhabilitation et de revalorisation ainsi amorcé sous l'impulsion de Jean Price-Mars est perçu par Petnkeu Nzepa (1991 : 8) comme le prélude du fameux « retour aux sources » que chantera plus tard la négritude. Césaire et Senghor, grands pionniers de la négritude, fondent leurs revendications sur le culte de la différence culturelle en général, sans se prononcer explicitement sur les faits de langue. « Si je ne sais que parler, c'est pour vous que je parlerai » écrit Césaire (1971 : 22), sans autre précision sur la langue qu'il emploierait. Néanmoins, ce don de soi comme porte-parole ou avocat de tout un peuple asservi marque un temps fort du combat afro-antillais au sein du mouvement de la négritude.

Memmi, pour sa part, dénonce avec une verve beaucoup plus amère, pointilleuse et pointue sur la question de la langue le chaos perpétré par la culture impérialiste. Le phénomène qu'il observe au Maghreb et qu'il baptise « le bilinguisme colonial » peut être généralisé à l'Afrique noire et aux Antilles. Ce genre de bilinguisme conduit le colonisé à un déchirement qu'accentue l'école : « Le colonisé n'est sauvé de l'analphabétisme que pour tomber dans le dualisme linguistique. Le bilingue colonial n'est sauvé de l'emmurement que pour subir une catastrophe culturelle jamais complètement surmontée. » (Memmi, 1973 : 135-136.) Les tourments de ceux qui n'ont pas eu la « chance » de franchir le seuil d'une salle de classe sont plus douloureux encore : la seule langue maternelle dont ils disposent les isole dans leur propre pays comme des étrangers (*Ibid.* : 135). Le drame ainsi vécu par le colonisé résulte des attitudes développées par le colonisateur à son égard : comment celui-ci peut-il partager ce qui vient de l'autre qui le méprise et le rejette? Memmi développe son analyse en montrant comment les deux langues possédées par le colonisé symbolisent deux univers psychiques et culturels en conflit (*Ibid.* : 136). À l'individu opprimé et soumis se présente désormais cette seule alternative : soit il repousse dans un dernier sursaut de

dignité la langue qu'on lui impose, soit il se renie et embrasse la langue qui anéantit la sienne.

Cette problématique est analysée par Frantz Fanon sous l'angle psychologique dans *Peau noire, masques blancs*. Il situe, quant à lui, l'origine de l'incompréhension dans « la mise au tombeau de l'originalité culturelle locale. » (Fanon, 1952 : 14.) Sous sa plume, langue et culture et civilisation se confondent. L'individu qui se situe par rapport au langage et partant, à la culture du colonisateur qu'il valorise, se déprécie. Telle que cette culture a été miroitée à sa face des siècles durant, le colonisateur a fini par développer et enraciner en lui un complexe d'infériorité auquel il lui faut coûte que coûte échapper en se détournant des siens pour assimiler les valeurs de l'autre. C'est plutôt le problème de l'altération de sa personnalité par la soumission à l'autre qu'il lui faut résoudre. Dans la logique fanonienne, une seule solution s'impose : l'anéantissement de toutes les actions et de tous les préjugés qui tiennent captifs les individus. Se libérer, s'affirmer, se réorganiser passent pour l'auteur de *Les damnés de la terre* par la voie royale de la violence, de la révolution : « Ce monde rétréci, semé d'interdictions, ne peut être remis en question que par la violence absolue. » (1961 : 26-27.) La radicalisation du ton de Fanon a surpris plus d'un individu en Europe, continent distillateur de violence, mais redoutant la violence. La surprise est d'autant plus justifiée que la contestation vient d'un produit issu d'une école qui était censée le décérébrer. Le monstre (l'école) et la langue (le français) ont secrété un autre monstre. L'attitude d'un Sartre face à l'exercice de l'esprit critique et les revendications libertaires des penseurs nègres rend justice à la bonne foi de certains Occidentaux ayant milité contre les oppressions multiformes.

Qu'est-ce donc que vous espériez, écrit Sartre, quand vous ôtiez le bâillon qui fermait ces bouches noires? Qu'elles allaient chanter vos louanges? Ces têtes que nos pères avaient courbées jusqu'à terre par la force, pensiez-vous quand elles se relèveraient lire l'adoration dans leurs yeux? Voici des hommes noirs debout qui vous regardent et je vous souhaite de ressentir comme moi le saisissement d'être vu. (Sartre, 1948 : ix.)

Les Indépendances, pour nominales qu'elles aient été, réduisent néanmoins la marge de manœuvre de la France et lui imposent l'urgence de réviser les stratégies et les outils de

perpétuation de sa domination linguistique dans les anciennes colonies. La Loi de la départementalisation et plus tard, l'Organisation de la Francophonie sont forgées pour les besoins de la cause. La Francophonie seule retient notre attention dans la suite de cette étude.

Francophonie et glottophagie

Le mouvement qui porte aujourd'hui son grand nom de prestige Organisation internationale de la Francophonie a des fondements linguistiques. L'idée que les pays ayant en commun le partage de la langue française forment un ensemble pour entretenir des relations privilégiées justifie son existence. Que des nations à faible rayonnement international se regroupent autour d'une grande puissance comme la France à l'heure de la politique des blocs dans le monde ne comporte en soi rien d'avilissant ou de servile. Mais que ces nations tournées en aphones acceptent ce que la France leur imposerait de toutes les manières, qu'elles perdent dans l'aventure leur liberté et leur identité, cela devient problématique. Car, en matière de culture et de liberté, qu'importe la dimension d'une nation; il n'y a pas de maigre nationalité. « Si la médiation à la liberté se fait toujours par la nation, la plus maigre des nationalités sera toujours plus substantielle que la plus riche des abstractions impériales. » (Césaire, 1955 : 15.)

La myriade de définitions que l'on donne au concept « francophonie » se greffe toujours à la définition de base qui est linguistique (voir Deniau, 1983). De la noblesse de l'idéalisme qui sous-tend ses principes ou ses mots d'ordre — ouverture au monde extérieur, dialogue, accueil à la différence et préparation de l'avenir — à la mise en œuvre de ces principes, le fossé paraît immense et dissimulateur d'objectifs entretenus dans les seules chancelleries métropolitaines. La Francophonie est une entité biface : elle est à la fois politique et culturelle. En réalité, elle est politique depuis ses origines, et c'est cet aspect qui semble bien orienter le volet culturel : « C'est à travers notre langue que nous existons dans le monde autrement que comme un pays parmi d'autres » déclarait l'ancien président français Georges Pompidou; ce à quoi un autre ancien de ses pairs renchérisait dans un style emberlificoteur : « Après que la France ait labouré comme

de tout temps et avec passion, le champ de l'intelligence et offert à la terre entière d'assez précieuses récoltes, [...] elle met à la disposition du monde une langue adaptée par excellence au caractère universel de la pensée. » (Deniau, 1983 : 21.) Si l'on rapproche cette déclaration de Charles de Gaulle du « fardeau de l'homme blanc » et de sa « mission civilisatrice » si chère à Kipling, l'on comprend explicitement la mission de la Francophonie qui se doit d'offrir aux peuples qui y participent un outil linguistique leur permettant d'exprimer leur pensée, ce que ne feraient pas leurs langues moribondes et inaptées. Point n'est besoin de s'interroger sur le monde dont parle de Gaulle. Il ne s'agit ni plus ni moins que de ses anciennes colonies, en haute et bonne place. S'étonnera-t-on que l'un des porte-parole de ces peuples, feu le poète président, chantre de la négritude, héros et héraut de la Francophonie, ruse avec l'implacable malice de l'impérialisme français et déclame dans une sorte d'extase contemplative : « La francophonie c'est cet humanisme intégral qui se tisse autour de la terre, cette symbiose des énergies dormantes de tous les continents, de toutes les races qui se réveillent à leur chaleur complémentaire. » (cité dans *Ibid.* : 21.) Les fins manœuvriers français ne s'étaient pas trompés en se camouflant dans l'ombre des hommes comme Senghor ou Bourguiba entrés dans l'histoire comme les géniteurs du mouvement de la Francophonie. On peut bien s'interroger sur les raisons de tant de précautions si tant est qu'à sa genèse le mouvement présentait une orientation saine. Pendant que les sous-fifres africains aiguillonnés excellent dans les contacts pour mettre le mouvement sur orbite, « la France, écrit Xavier Deniau, garde un silence réservé, fait de discrétion mais également de participation silencieuse. » (*Ibid.* : 53.)

On le voit, l'entreprise représente à l'époque un gros risque pour la France, car chargée de relents d'idéologie colonialiste. Redoutant les accusations, la France a fait porter la livrée par ceux-là mêmes à qui la vérité historique aurait dû dicter une noble attitude de refus et de dénonciation. Cette analyse et le fait que les morceaux choisis du florilège qui précède sont des sécrétions de chefs d'État sont révélateurs de l'orientation de la politique linguistique du mouvement de la Francophonie et de ses nombreuses structures d'animation, quelles qu'elles soient. Il s'agit en réalité d'une toile d'araignée, mieux, un filet éprouvé qui

maintient captives les nations étourdies et stupides en contrôlant le plus large rayon possible de leurs activités. Nombreuses sont les études qui le démontrent; nous retiendrons celle d'obédience culturelle qu'Ambroise Kom situe dans le giron du postcolonialisme et qu'il consacre aux relations faites de duperies entre la Francophonie et les pays à l'instar du Cameroun qui y participent.

Kom qui se défend dans cette étude opportunément intitulée *La malédiction francophone* de consacrer un espace aux questions de langue truffe pourtant ses analyses de nombreuses allusions aux situations linguistiques : preuve s'il en fallait qu'il n'est pas aisé de problématiser la Francophonie sans faire référence à la langue. Ainsi donc, Kom affirme que ce mouvement est dans son essence impérialiste : il s'agit d'instituer et de perpétuer la conquête sous couvert de partage linguistique (2000 : 82). Georges Pompidou ne mettait-il pas ses compatriotes en garde en ces termes : « Si nous reculons sur notre langue, nous serons emportés, purement et simplement. » (*Ibid.* : 98.) L'alerte et l'allusion à la vigilance, toutes choses qui exigent des manœuvres de survie et d'agression, sont suffisamment explicites dans ces propos. Que la francophonie soit donc aujourd'hui une machine politique contrôlée par la France pour préserver son espace linguistique, cette évidence est encore soulignée par Kom (*Ibid.* : 112). Il faut cependant relever que malgré la dénonciation véhémement de bon nombre de pratiques qui au sein de la Francophonie témoignent de la persistance de la relation coloniale, l'auteur de *La malédiction francophone* n'évoque à aucun moment le processus d'effacement des langues maternelles inscrit de manière implicite dans le programme de la Francophonie. Comment le mouvement gère-t-il ledit processus?

La relation coloniale, Memmi l'a démontré, est essentiellement conflictuelle. Et dans la dialectique *colonisateur / colonisé*, il est hors de la volonté du premier de céder le moindre centimètre d'espace de liberté au second; sa survie en dépend. Pompidou avait fixé clairement les termes et les enjeux du combat : le recul ne pardonne pas et ne saurait donc être toléré. La France avance inexorablement tandis que l'Afrique recule sur tous les fronts; son patrimoine linguistique et culturel s'affaisse de manière effarante. Dans *Francophonie : mythes, masques et réalités*, les

prévisions d'Yves Person sont des plus pessimistes et rejoignent celles de Michel Leiris qui prédisait l'effacement du créole devant l'avancée de l'éducation ou de l'instruction en langue française. Si les tendances actuelles ne sont pas inversées, alors sera consommée « l'extinction de l'ensemble des langues africaines au Gabon, dans le sud du Cameroun et en Côte d'Ivoire pour les années 2030-2040. » (cité par Aline Cook, 1996 : 159.) Au moins 26 pays africains forment le gros de la troupe des membres de la Francophonie. C'est dire que c'est tout un pan du continent qui menace de s'effondrer si la marche glorieuse de la Francophonie portant l'étendard de la langue française ne rencontre pas d'obstacles. À ceux qui ne l'ont pas compris, à ceux qui feignent l'ignorance, à ceux qui se font les complices conscients ou non du désastre et de la mort programmée des langues nationales, Alphonse Mannée-Batschy et Bertin Nzélonoma précisent : « On entre dans la francophonie pour s'aliéner, pour mourir et non pour survivre et se développer. Aucun État digne de ce nom qui songe à s'émanciper, à se développer ne peut confier sa sécurité à son oppresseur [...] Il faut évincer de l'Afrique la France. » (2000 : 24.) L'Algérie semblait l'avoir compris jusqu'à ses récents clins d'œil à la France au sommet de la Francophonie à Beyrouth.

Le ton brutal des propos ci-dessus sonne comme un défi, un signal que la France depuis les Indépendances refuse d'interpréter dans le sens du progrès du monde. Un de ses citoyens exprime à point nommé la nécessité suivante : « Nous devons, nous Français, être des témoins actifs du partage moderne du monde qui n'est plus celui des terres, mais celui des idées, des progrès et des techniques. » (Deniau, 1983 : 123.) Fort de cette affirmation chargée de bon sens, l'on peut bien s'interroger sur l'existence d'une disposition ou d'une clause universelle qui exclurait l'Afrique de ce partage. Tant bien que mal, l'Afrique des idées fait son chemin; mais la France s'est détournée de celle-là et a choisi pour les messes de la Francophonie l'Afrique des prébendiers aux pratiques cagneuses relevant d'un autre âge, l'Afrique de ses suppôts, maîtres des outils et des forces de la répression. Avec cette Afrique-là, la France a pris langue et a enfourché son nouvel étalon de combat impérialiste de la postindépendance; c'est ce coursier qu'elle a donc baptisé la Francophonie. Pour varier, elle vient de l'équiper d'une nouvelle arme, la diversité culturelle, écran au processus d'effacement des langues

maternelles pour que vive la langue unique. Il convient d'appréhender de manière explicite cette affirmation en examinant ce que recouvre en réalité l'expression « diversité culturelle ».

Elle est découverte sur le tard et est au goût du jour ces derniers temps à la Francophonie. Habit neuf de l'organisation, la diversité culturelle se présente comme une expression évanescence qui alimente une rhétorique verbeuse. La langue étant le socle de toute culture, la diversité culturelle devrait signifier, du point de vue essentiellement linguistique qui nous intéresse, rencontre et mélange des langues, chacune gardant sa singularité, acceptation et respect des différences, dialogue et partage des richesses des unes et des autres. Dans le cadre d'une organisation structurée comme la Francophonie, on parlerait de l'unité dans la diversité, ce qui impose le devoir de solidarité. Or dans cette perspective, nous voguons en plein idéalisme. On peut le constater, les propos des responsables de haut niveau de la Francophonie sont pavés de bonnes et nombreuses intentions s'affaissant dans l'idéalisme. Deux discours peuvent l'illustrer. Le président français Jacques Chirac déclarait en 2001 à la séance inaugurale d'un colloque francophone :

Dans un monde de plus en plus ouvert aux idées aussi bien qu'au commerce, aucune collectivité ne survivra repliée sur elle-même. Réussir dans la mondialisation, c'est s'ouvrir aux échanges et apporter au monde aussi bien qu'on reçoit du monde [...] Je crois même aux vertus du grand brassage des hommes et des idées, à la faveur des progrès technologiques, pour donner à chacun la notion de sa juste place et de celle des autres³.

Dans ce déploiement de mots animés de multiples connotations, la signification profonde du discours est loin d'épouser ce qu'il laisse comprendre au premier abord. Découvrons le second morceau choisi de la même veine. Affolé par l'hégémonie de la langue anglaise dans Internet, l'Égyptien Boutros Boutros-Ghali, alors secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, défendait en 1999 le sort du français au nom de la diversité linguistique en ces termes : « Il est encore temps de dire non à une langue unique, à une culture unique et à une pensée unique! Mais ce combat, nous ne le gagnerons pas seuls! Nous le gagnerons avec les lusophones, avec les hispanophones,

³ Jacques Chirac, discours au colloque « Trois espaces francophones face aux défis de la mondialisation », La Sorbonne, Paris, 2001 <<http://www.francophonie.org/presse/discours>> .

avec les arabophones. »⁴ Boutros-Ghali répertorie ici les locuteurs des grandes langues de communication en faisant la part belle aux langues romanes. De toutes les phonies que compte la Francophonie, où donc se situent dans le combat envisagé les créolophones, les medumbaphones, les boulouphones ou les bambaraphones, pour ne citer que ces quelques-unes des Antilles et de l'Afrique noire? De toute évidence, ce ne sont point des langues au regard de la logique française des rapports au phénomène linguistique; les peuples de ces non-langues ou de ces patois non codifiés et peu aptes à saisir les abstractions ont atteint le stade final de l'assimilation et sont désormais des Français par destination. Virtuellement, le glas a cessé de sonner pour lesdits idiomes.

L'observation d'autres expériences concrètes de la Francophonie est révélatrice de l'ignorance des réalités de la diversité culturelle. Au séminaire organisé en 1994 par les conseils supérieurs de la langue française de Belgique, de France et du Canada pour examiner la place du français dans l'émergence des nouveaux espaces de communication publics dont Internet, aucun Antillais, aucun Africain n'a été invité, ne fût-ce qu'à titre d'observateur. D'ailleurs, comme type de séminaire, la formule fermée avait été adoptée. Qu'est-ce qui justifierait une telle discrimination? Pour « les maîtres de la science », quand il s'agit des échanges économiques denses, de la technologie de pointe et des nouvelles techniques de communication, quel est l'apport de l'Afrique et des Antilles? Peut-être n'ont-elles rien à offrir; mais, au nom de la diversité culturelle, ne peuvent-elles pas recevoir ou apprendre? On le constate, dans les voies des inforoutes, les infos riches n'invitent pas les infos pauvres. Nous tenons ainsi la vérité de la « juste place de chacun » exprimée dans le fragment du discours de Jacques Chirac retenu ci-dessus. On n'exagérerait pas en concluant que la diversité culturelle est un concept creux, destiné à appâter et à dérouter davantage les soumis. Autrement, comment expliquer que depuis les premiers sommets franco-africains (1973-1976), un mouvement, culturel au départ, ait attendu 2002 pour sortir des vieilles malles le slogan de la « diversité culturelle »? Roger Dehaybe souligne à raison : « La diversité culturelle est une idée qui pourrait aller de soi lorsqu'on parle de francophonie [...] On l'a un peu perdu de vue, en faveur

⁴ Boutros Boutros-Ghali, discours au colloque « Les journées de la langue française », Liré, 23 octobre 1999 <<http://www.francophonie.org/presse/discours/infos.cfm?num=46>>.

d'une vision culturelle un peu trop nordiste, voire parisienne de la francophonie. » (voir Perret, 2001.) Paris s'est donc ressaisi, a rectifié le tir pour faire de la « diversité culturelle » le thème du dernier sommet en date, celui de Beyrouth, en octobre 2002. C'est dire l'orientation politique au service de la langue et de la culture françaises qui a toujours prévalu et se renforce davantage au sein de l'organisation au fil du temps. Le contrat paraît bien simple à négocier : la langue française compte sur la scène internationale. Elle est ouverture aux échanges universels; par conséquent, les pays pauvres ont lamentablement confié leur destin international à la France. « En ce temps de mondialisation, écrit Raymond Timothée Mackitha dans *Recherches africaines 3 : La francophonie*, la France devient de plus en plus l'interface entre les pays de langue française sous développés et les pays riches auprès desquels elle va plaider leur cause. Ce rôle conforte son statut de grande puissance. » (Mannée-Batschy et Nzélonoma, 2000 : 63.) C'est là le but ultime de toute la politique linguistique de la France vis-à-vis des pays pauvres qui gravitent autour d'elle dans la Francophonie. Les chefs des différents États lui renvoient un écho très favorable. D'aucuns arrivés récemment au pouvoir se sont déclarés, toute honte bue, de bons élèves de Paris⁵, s'inscrivant dans la tradition de leurs aînés au lendemain des Indépendances. Fanon donne en exemple l'ex-président gabonais M'Ba qui avait déclaré de manière sentencieuse lors d'une visite officielle à Paris : « Le Gabon est indépendant, mais entre le Gabon et la France, rien n'a changé, tout continue comme avant. » (Fanon, 1961 : 47.)

De quelque côté que l'on la considère, la Francophonie se présente comme un fléau transmettant le dangereux virus de la francité dont les ravages de l'action à retardement s'observent à long terme; les nations déjà affaiblies par des calamités diverses et surtout par les coups de boutoir du travail psychologique de dépersonnalisation exercé par la France durant des siècles observent le dépérissement lent, mais progressif et certain de leurs structures linguistiques qui risquent de mourir bien plus tôt que prévu. N'y a-t-il donc point d'espoir? Le conflit des langues connaîtra-t-il inévitablement une issue fatale pour les pays africains appelés à participer au concert des regroupements des nations,

⁵ Déclaration du président Paul Biya du Cameroun interviewé à l'occasion d'une visite officielle en France.

mais dont la pauvreté fabriquée, imposée et entretenue en fait les jouets des grandes puissances?

Les perspectives : pour une poétique de la relation

La permanence des antagonismes linguistiques dans l'environnement francophone peut cependant ne pas aboutir au chaos redouté et qui suppose l'élimination des langues maternelles pour que vive le français. À la seule condition qu'Africains, Antillais et Français changent les partitions jusqu'ici utilisées dans leurs différents rapports, les ferments d'une cohabitation existent. La nécessité d'un conflit s'impose quand le poids d'une menace pèse sur des intérêts que l'on juge vitaux. La langue française est-elle menacée dans son existence en Afrique ou aux Antilles? Tant s'en faut que cela soit vérifié; la France peut bien faire l'économie d'un antagonisme culturel avec ses partenaires d'Afrique et des Antilles. En relativisant les choses et en gardant certaines proportions, l'on peut avancer qu'il serait irréfléchi pour l'Afrique francophone de se détourner sans raison ou par sentimentalisme orgueilleux de la langue française. Cette logique tient à des raisons tant historiques, politiques, intellectuelles que culturelles. La France est l'une des grandes, vieilles et vivaces civilisations dans le monde de la pensée humaine. La langue française a aujourd'hui un statut planétaire, universel. Elle est langue officielle dans les grands regroupements d'États et première langue étrangère dans plusieurs pays de tradition anglo-saxonne. Ces faits sont indéniables. Indépendamment des politiques, la langue française est un héritage dont Africains et Antillais sont conscients sans qu'on les y force par une francisation surannée. Ce dont ils ont besoin, c'est régénérer leur patrimoine linguistique, réactiver leur mémoire collective, sauver « leurs histoires naufragées dans l'histoire coloniale. » (Bernabé et autres, 1993 : 36.) Se retrouver et être soi-même pour les Africains et les Antillais, c'est être dans le mouvement des choses et du monde, c'est « être libre de se connecter à tous les réseaux, à tous les points du monde pourvu que leurs intérêts qu'ils seront seuls à définir soient préservés. À la limite, pourquoi hésiterions-nous à adopter une nouvelle langue de communication si nos intérêts l'exigent? » (Kom, 2000 : 10.)

Au lieu de brandir la ruse, la France gagnerait à intégrer dans ses préoccupations de grande puissance les intérêts d'une Afrique qui change avec le mouvement du monde contemporain, malgré ce qu'en pensent des prophètes alarmistes. Perdre cela de vue, c'est perdre aussi l'Afrique souveraine à venir. Mais avant cette émancipation du continent, la course vers l'Afrique des grands blocs à vocation hégémonique s'intensifie. Les États-Unis risquent à moyen terme de damer le pion à la France et pour cause : il est par exemple plus facile aujourd'hui d'obtenir au Cameroun, pays de la Francophonie, un visa pour les États-Unis. Quant à la France, tout voyageur venant d'Afrique et ne comptant pas parmi ses clients politiques et ses thuriféraires, qu'il soit universitaire, étudiant, commerçant, voire en situation de transit, est un marchand de misère indésirable. Qu'est-ce qui est donc partagé en Francophonie? Les jeunes en ont marre et lorgnent de plus en plus vers les États-Unis. Dans cette logique, nombreuses sont au Cameroun les familles francophones qui choisissent l'anglais comme langue d'éducation de leurs enfants depuis le niveau de base. L'anglomanie ou l'*américanophilie* envahit l'Afrique et les Antilles à cause des frustrations qui résultent de la nature des contacts entre les peuples et la langue française ou la France et ses institutions. Au-delà des lois et des pratiques qui en découlent, il existe un grand nombre de textes politiques ou anthropologiques, de discours littéraires qui participent plus ou moins aux débats sur l'opposition ou le conflit entre la langue française et les langues maternelles. Ces textes demandent à être déconstruits, réinterprétés pour en extraire ce qui constitue la positivité, ou alors pour saper les bases de ceux qui sécrèteraient des miasmes de l'antagonisme *langue/non langues*. Il s'agit de transformer l'espace francophone en un cadre d'échanges dans le respect sincère des cultures et des intérêts de chaque entité qui le compose.

L'enjeu d'une telle entreprise, c'est de parvenir à développer ce qu'Édouard Glissant appelle la poétique de la relation. Ce creuset de nouveaux rapports est conditionné par l'acceptation par l'Europe du jeu de partage des richesses dont le monde dispose.

Partager, c'est-à-dire mettre en commun, non pas essayer de régenter une nouvelle fois. Je crois que l'acceptation à ne pas régenter serait,

à l'heure actuelle, la plus belle preuve de non-barbarie dans le monde. Tout peuple qui n'accepte pas de ne pas régenter est au bord de la barbarie⁶. (Glissant, 1990 : 128.)

Pour parvenir au rejet de la régence, Glissant pense que l'étape de la simple compréhension où se trouvent en ce moment la France et ses partenaires du tiers-monde quant aux questions relevant de la langue et des cultures doit être franchie. Or, il s'agit de passer de cette compréhension à la « parole éclatée » : cela veut dire, et Glissant emporte notre entière adhésion, « qu'il ne suffit pas de comprendre une culture pour la respecter vraiment. Pour cela, il faut accepter que cette culture vous oppose quelque chose d'irréductible et que vous intégrez cet irréductible dans votre relation à cette culture. » (*ibid.* : 129.) C'est en cela que réside l'essence de la poétique de la relation qui pourrait bien inaugurer une nouvelle ère dans l'espace francophone et gouverner les rapports d'un genre nouveau entre les peuples qui l'animent.

En conclusion, les antagonismes linguistiques dans l'espace francophone ne sont que des répercussions des conflits d'intérêts entre les hommes. Les langues en soi sont inoffensives. Vues sous le prisme de la culture, il n'y a ni langues majeures ni langues mineures : chacune suppose et supporte une identité culturelle spécifique, qu'importe le nombre de ses locuteurs. Seules les politiques humaines sont responsables de l'agressivité des langues et de leur pouvoir destructeur. Dans les relations de la France avec ses partenaires africains et antillais, les démons d'une époque qui refuse de mourir sont toujours actifs. Le passé chevauche le présent, entraînant avec lui la mystique de l'idéologie colonialiste et impérialiste dont la France manipule tous les ressorts. Cependant, à l'heure de la mondialisation et de la politique agressive des blocs, de la lente mais inexorable maturation de la conscience nationale des peuples dominés, les pays de l'espace francophone ont intérêt à consolider leur bloc, à développer une nouvelle dynamique qui requiert autant de responsabilités de la part du chef de file que de ses partenaires. À défaut, le mouvement historique pourrait bien donner raison à Césaire : devant l'expansion en puissance de l'*anglo-américanie*, si la France ne prend d'elle-même en Afrique et aux Antilles l'initiative d'une politique nouvelle fondée sur le respect des

⁶ Pour plus de détails, lire le livre intitulé « La poétique de la relation » de Glissant, 1997 : 325-461.

langues et des cultures, le partage et la solidarité effective, elle se « sera enlevé à elle-même son ultime chance et [aura] de ses propres mains tiré sur elle le drap des mortelles ténèbres. » (Césaire, 1956 : 70-71.)

Zacharie Petnkeu Nzepa est titulaire d'un doctorat de littératures africaines et antillaises de l'Université de Yaoundé, au Cameroun. Il prépare actuellement un doctorat d'études francophones à l'Université du Maryland, aux États-Unis. Il est l'auteur de « Idéologie et forme dans *Les chauves-souris* de Bernard Nanga et *Sur la terre en passant* de François-Borgia Marie Evembe » (*Peuples noirs – Peuples africains*, 53/54, 1986).

Références

ABRAMS, M. H. (1988). *A Glossary of Literary Terms*, Orlando, Holt Rinehart and Winston Inc.

ASHCROFT, Bill, Gareth GRIFFITHS et Helen TIFFIN (1989). *The Empire Writes Back: Theory and Practice in Post-Colonial Literature*, London, New York, Routledge.

BERNABÉ, Jean, Patrick CHAMOISEAU et Raphaël CONFIAANT (1993). *Éloge de la créolité*, Paris, Gallimard.

BITJA'A, Kody et Denis ZACHÉE (1999). « Problématique de la cohabitation des langues », *Le français, langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris, Publisud.

CÉSAIRE, Aimé (1971). *Cahier d'un retour au pays natal*, Paris, Présence Africaine.

-- (1955). *Discours sur le colonialisme*, Paris, Présence Africaine.

COLLECTIF (1995). *Langue nationale et mondialisation : enjeux et défis pour le français*, actes du séminaire des 25, 26 et 27 octobre 1994, Québec, Gouvernement du Québec.

COLLECTIF (1992). *Convergences et divergences dans les littératures francophones*, colloque des 8-9 février 1991, Paris X-Nanterre, L'Harmattan.

COLLECTIF (1976). *Identité culturelle et francophonie dans les Amériques*, actes du colloque tenu à l'Université d'Indiana, à Bloomington, du 28 au 30 mars 1974, Québec, Presses Universitaires de Laval.

CONDÉ, Maryse et Madeleine COTTENET-HAGE (1995). *Penser la créolité*, Paris, Karthala.

COOK, Aline (1996). « Francophonie au Cameroun indépendant : discours politique et mise en pratique au Cameroun oriental », dans B. JONES et P. CORCORAN (dir.), *Francophonie : mythes, masques et réalités. Enjeux politiques et culturels*, actes de colloque, Paris, Publisud.

CORNEVIN, Robert (1982). *Haïti*, Paris, Presses Universitaires de France.

CORZANI, Jacques, Léon-François HOFFMANN et Marie-Lyne PICCIONE (1998). *Littératures francophones II, Les Amériques. Haïti, Antilles-Guyane*, Québec, Paris, Belin.

DENIAU, Xavier (1983). *La francophonie*, Paris, PUF.

DU BELLAY, Joachim (1972). *Défense et illustration de la langue française* (Extraits), Paris, Larousse.

- FANON, Frantz (1961). *Les damnés de la terre*, Paris, Maspero.
- (1952). *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil.
- GLISSANT, Édouard (1997). *Le discours antillais*, Paris, Gallimard.
- (1990). *Poétique de la relation*, Paris, Gallimard.
- GUÉRIN, Daniel (1956). *Les Antilles décolonisées*, Paris, Présence Africaine.
- KOM, Ambroise (2000). *La malédiction francophone. Défis culturels et condition postcoloniale en Afrique*, Hamburg, LIT VERLAG Münster.
- Le Grand Robert de la langue française*, Paris, Dictionnaire Le Robert, 1985.
- MANNÉE-BATSCHY, Alphonse et Berthin NZÉLOMONA (2000). « Synthèse des débats du colloque sur la francophonie », *Recherches africaines*, n° 3, Paris, L'Harmattan.
- MCCLINTOCK, Anne (1992). « The Angels of Progress: Pitfalls of the Term "Post-Colonialism" », *Social text*, n°s 31/32.
- MEMMI, Albert (1973). *Portrait du colonisé précédé de portrait du colonisateur*, Paris, Payot.
- NGALASSO, Mwatha Musanji (1989). « Le dilemme des langues africaines », *Notre librairie*, Paris, n° 98 (colloque de Lagos sur les littératures africaines), septembre.
- NORRIS, Christopher (1982). *Deconstruction: Theory and Practice*, London, The Chaucer Press.
- PERRET, Thierry (2001). « Diversité culturelle : un combat francophone. La diversité culturelle comme enjeu fondamental du développement », site de RFI <<http://www.rfi.fr/fichiers/MFI/CultureSociete/225.asp>>.
- PETNKEU NZEPA, Zacharie (1991). *L'énonciation narrative chez Jacques Stephen Alexis*, thèse de doctorat, Université de Yaoundé I.
- PRICE-MARS, Jean (1983). *So Spoke the Uncle*, traduction de Magdaline W. Shannon, Washington D.C., Three Continents Press.
- SARTRE, Jean-Paul (1948). « L'orphée noir », préface de Léopold Sédar SENGHOR, *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache*, Paris, Presses Universitaires de France.
- STUMPF, Rudolf (1979). *La politique linguistique au Cameroun de 1884 à 1960*, Berne, Peter Lang SA.
- TIOMAJOU, David (1996). « Language and Languages in Cameroon. A Diachronic View », *Cross/cultures* 23, *ASNEL papers* 1, « Defining New Idioms and Alternative Forms of Expression », Rodopi, Eckhard Breitingger.